



Siège Social :
18 rue de la Chauvais
44240 La Chapelle sur Erdre
Tel : 06 12 56 88 54

Numéro RNA : W442010378 N° Siret : 832 635 122 00027

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

biendanssoncorps.cev@gmail.com
<https://biendanssoncorpsepritvitalite.wordpress.com/>



Qi Gong

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

Tel :

Mail :

Ecrire Oui ou Non dans les cases ci-dessous.

- . Reconnaît avoir été informé que l'adhésion prend en compte une assurance.
- . Reconnaît que l'adhésion à l'association entraîne l'acceptation du règlement intérieur.
- . Atteste avoir rempli le questionnaire santé ci-après ou avoir remis au club un certificat médical de non contre-indication à la pratique du **Qi Gong**.

- . Reconnaît avoir donné une photo d'identité (Format numérique si possible).

Autorisez-vous l'association à utiliser, votre image à des fins non commerciales sur tout type de support (affiche, site Internet, etc.) ?

Oui Non

Le coût de l'inscription aux cours de **Qi Gong** pour la saison **2026 – 2027** est de : **185€**.

Pour La Chapelle Sur Erdre, Le CCAS distribue des bons loisirs de **25 à 75€** en fonction des revenus. Demande à faire auprès du CCAS 12 rue François Clouet à la Chapelle sur Erdre.

Pour Nantes : Avec Carte blanche, vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour vous inscrire à une pratique sportive ou culturelle. L'aide maximum est de **150€**.

L'organisation de la saison, avec les contrats de réservations de salles, est faite en fonction du nombre d'inscrit en début de saison et il ne nous sera pas possible de rembourser un pratiquant en cours d'année pour quelque motif que ce soit.

« Suite à des problèmes de perte de chèques vacances, nous ne prenons plus les chèques vacances. »

Vous avez la possibilité de faire 2 chèques, un premier chèque de 100€ et 1 autre chèque de 85€ à l'ordre de **Bien dans son corps – corps esprit vitalité**

Date :

Signature du membre

Signature du représentant légal.



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.